

À propos des territoires

Les territoires forment une structure gigogne : *commune, canton, arrondissement, département, région, pays*. Avant de se pencher sur l'étymologie de ces différents noms, concentrons-nous sur celle de *territoire*, qui part visiblement de la terre.

De la terre à la Terre

Le mot *terre* vient du latin *terra*, désignant l'un des quatre éléments de l'Antiquité (feu, air, eau, terre). Il est lié au verbe *torrere* « sécher » (cf. *torride*), lui-même d'une racine indo-européenne **ters-* (cf. l'anglais *thirst* « soif »). Le mot *terra* désignait aussi la terre ferme par opposition à la mer, l'étendue des continents, d'où la Terre. Dans ce même sens, le latin avait aussi *tellus* (cf. les plaques *telluriques*). Le globe terrestre était personnifié par *Tellus*, la déesse Terre des Romains, nommée aussi *Terra Mater*. Malgré les apparences, il n'y a pas de rapport établi entre *tellus* et *terra*, qui sont sans relation avec un autre nom latin *humus* « sol, terre », relié à une racine indo-européenne relative à la terre et à l'homme. En effet, à *humus* se relie le nom *homo*, de l'homme, le terrien par opposition au dieu céleste, celui qui est né de la terre. Ainsi dans la Bible, « *Dieu modela l'homme avec la glaise du sol* » et le nom même d'*Adam* rappelle l'hébreu *adama* « terre ». L'attachement des humains à leur territoire vient de loin.

De la terre au territoire

Déjà en latin, *terra* a désigné aussi une contrée, habitée par une communauté humaine. Dans ce sens, le latin employait aussi *territorium*, un dérivé un peu inattendu de *terra*. Normalement, le suffixe *-ium* marque un lieu en relation avec une activité : *praetor* « préteur », d'où *praetorium* « prétoire », *auditor* « auditeur », d'où *auditorium*, resté le nom du lieu, et devenu *auditoire* pour l'assistance. Par analogie

sans doute, la finale *-torium* s'est appliquée à *terra*, d'où *territorium*, devenu *territoire* en français, mais aussi **territorium* en bas latin, puis *terroier* en ancien français, et enfin *terroir*, c'est-à-dire un territoire agricole.

Un autre dérivé de *terra* est *terrenus* « formé de terre », d'où *terrenum*, devenu en français *terrain*. De *terra* viennent les trois appellations *terrain, terroir* et *territoire*.

Les noms variés de quelques territoires

La France républicaine n'est plus un royaume mais un *pays*, un nom plus terre à terre : il vient du latin *pagus* « borne fichée en terre », puis « territoire délimité par des bornes », d'où *pagensis* « paysan » devenant *pays, paysan*, mais aussi *paiën* et *paganisme*. Le *département*, terme simplement issu du latin *partire* « diviser en parties », a remplacé la *province*, du latin *provincia*, nom d'origine obscure mais rapproché par étymologie populaire de *vincere* « vaincre », rappelant que les provinces romaines étaient des territoires conquis. Puis est apparue la *région*, du latin *regio* « direction, droite, frontière » puis « territoire », un mot de la famille de *regere* « diriger », comme *rex, regis* « roi ». Ironie de l'étymologie, on retrouve en forçant le trait quelque chose de royal dans *région*, alors que l'*arrondissement* aurait une forme de *rond*, mot dérivé du latin *rota* « roue » et que le *canton*, de l'ancien provençal *canton* « coin », serait un petit coin de campagne.

Épilogue

Rien de commun donc entre *canton, arrondissement, département, région, pays*, ni d'ailleurs *commune*, déjà en latin *commune*, de *cum* « ensemble » et *munis* « remplissant son devoir ». La meilleure des étymologies pour un nom de collectivité territoriale. X



PIERRE AVENAS (65)